

ASSOCIATION DE FORMATION DES EXPERTS JUDICIAIRES

Siège Administratif
23 Avenue de Charade
Boissejour
63122 Ceyrat



Ceyrat, le 27 février 2021

Tél : 04 73 61 42 12
roch.menes@wanadoo.fr

Référencée DATADOCK

Le Président

Madame, Monsieur, Cher collègue Expert,

L'AFEJ organise à l'attention des Traducteurs – Interprètes inscrits sur les listes des Cours d'Appel, une session de formation animée par Mme C. BONEBEAU, traductrice-interprète experte et secrétaire de la Compagnie des experts près la Cour d'appel de Riom.

Pour les traducteurs interprètes nouvellement nommés et expérimentés
le jeudi 18 mars 2021 de 8h30 à 17h30
au Comfort Hotel, 18 boulevard Winston Churchill, 63000 CLERMONT FERRAND
Tél. : 0473262455
<http://www.comforthotelclermont.com>

Sur le thème :

Les fondamentaux pour les traducteurs - interprètes experts

Le nombre de places est **strictement limité à 20 participants**.

Le montant de l'inscription est de 120 € (110 € pour les membres des compagnies d'Orléans et Riom).

Les candidats intéressés sont invités à **renvoyer le plus rapidement possible leur bulletin à Mme Anna Daley accompagné d'une preuve de règlement de leur inscription par virement à l'ordre de l'AFEJ (voir RIB ci-joint)**.

Je reste à votre disposition pour toute précision qui pourrait vous être utile.

Avec mes salutations dévouées.

Dr R. MENES

Bulletin d'inscription

Mme, M. Nom :	Prénom :	
Expert près la Cour d'appel de :	Membre de la Compagnie de :	
Langue(s) travaillée(s) :		
Adresse :		
Code postal :	Ville :	
Tél. :	Mobile :	Courriel :
Demande son inscription à la session du jeudi 18 mars 2021		<input type="checkbox"/> souhaite un repas végétarien (sans viande ni poisson)
<input type="checkbox"/> souhaite une facture		<input type="checkbox"/> ne souhaite pas de repas
Ci-joint preuve du règlement par virement de :	€, à l'ordre de l'AFEJ.	
Date :	Signature :	

À renvoyer avec votre preuve de règlement à : AFEJ - Anna Daley - a.daley@hotmail.fr

! **Date limite d'inscription : mardi 9 mars 2021.** Pour des questions de gestion, cette **inscription est ferme et définitive**. Elle ne pourra être remboursée qu'en cas d'annulation dûment motivée, et dans tous les cas cette annulation devra intervenir au plus tard le jeudi 11 mars 2021. Après cette date, le montant versé restera acquis à l'AFEJ.

www.association-formation-experts-judiciaires.fr

ASSOCIATION DE FORMATION DES EXPERTS JUDICIAIRES REGROUPANT LES COMPAGNIES
PRÈS LES COURS D'APPEL D'ORLÉANS ET RIOM

Siège Social : FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE GESTION D'ORLÉANS

Organisme de formation enregistré sous le N° 24450154845 auprès du Préfet de la Région Centre

L'AFEJ est un organisme de formation agréé habilité à signer des conventions de formation avec les organismes collecteurs qui peuvent prendre en charge tout ou une partie des frais d'inscription.